



PNUE Substances Chimiques

Bulletin d'informations Mai 2009

Division Technologie, Industrie et Economie



Photo / DCP/PNUE

Per M. Bakken au 25^{ème} session du Conseil d'administration, février 2009

Message du Directeur

Il y a maintenant sept ans que le Conseil d'administration du PNUE a lancé le processus d'élaboration de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) et trois ans que cette Approche stratégique a été adopté à Dubaï. Le PNUE continue de s'engager pleinement en faveur de SAICM, en fournissant des services de secrétariat et en participant à ce processus multisectoriel unique.

La deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, qui aura lieu en mai 2009, sera une étape importante dans l'évolution de SAICM.

Le PNUE sera heureux de jouer son rôle lors de cette deuxième Conférence internationale (ICCM-2) et compte sur le succès de la réunion pour maintenir la dynamique de la mise en œuvre de SAICM.

Per M. Bakken, Chef du Service Substances chimiques, DTIE, PNUE

SAICM - ICCM-2

La Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM) est l'organe directeur de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM). La conférence tiendra sa deuxième session à Genève du 11-15 mai 2009, immédiatement après COP-4 de la Convention de Stockholm et la 62^{ème} Assemblée mondiale de la santé.

ICCM-2 offrira l'occasion d'examiner pour la première fois les progrès accomplis dans la mise en œuvre de SAICM depuis son adoption en 2006. Alors que ICCM-1 était consacrée aux négociations finales des textes de SAICM, ICCM-2 sera aussi la première occasion pour ICCM d'exercer les fonctions qui lui ont été assignées en ce qui concerne notamment le financement, l'établissement des rapports, les problèmes naissants tels que les déchets électroniques, les substances chimiques dans les produits, le plomb dans la peinture et la nanotechnologie, ainsi que la prise de décisions stratégiques.

ICCM-2 doit aussi statuer sur les questions institutionnelles en suspens, comme l'adoption du règlement intérieur, notamment ses dispositions afférentes au bureau et aux organes subsidiaires.

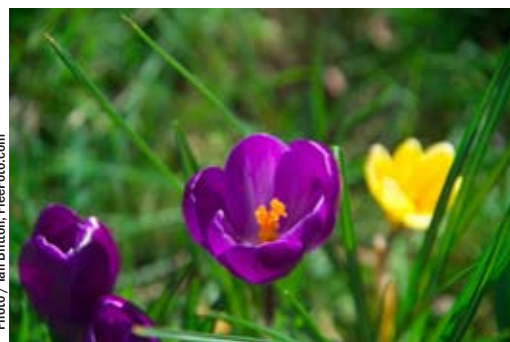


Photo / Ian Britton, FreeFoto.com

ICCM-2 jouera un rôle crucial dans la poursuite de l'élan donné à la mise en œuvre de SAICM, le renouvellement de l'engagement politique, la mise au point d'un programme de gestion internationale des produits chimiques pour les années à venir, la résolution des questions institutionnelles en suspens et la conclusion d'un accord préliminaire sur des arrangements financiers plus solides au-delà de la phase initiale de facilitation. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.saicm.org

PNUE - ICCM-2

ICCM-2 sera une première occasion de faire une évaluation mondiale d'ensemble de la mise en œuvre de SAICM et d'examiner des questions concernant l'avenir de SAICM en prenant en compte son caractère multipartite et intersectoriel. ICCM-2 sera aussi l'occasion pour les parties prenantes de reconfirmer leur engagement à assurer une gestion rationnelle des produits chimiques, pris à Dubaï lors de l'adoption de SAICM.

A ICCM-2, le PNUE mettra notamment l'accent sur le caractère intersectoriel et multipartite de SAICM, l'élaboration d'un système d'établissement de rapports efficace, l'évaluation de questions émergentes comme les produits chimiques contenus dans les articles et le financement de SAICM.

Le PNUE décrira quelques-unes de ses activités liées à la mise en œuvre de SAICM stratégique dans le cadre de trois manifestations parallèles organisées lors de ICCM-2. Le PNUE accueillera :

- en collaboration avec le PNUD, une manifestation parallèle du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) sur l'intégration de la gestion rationnelle des produits

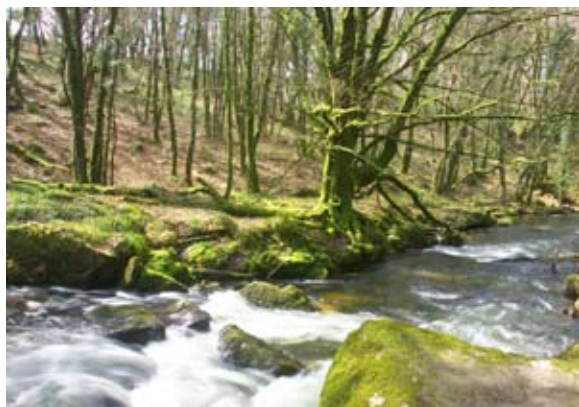


Photo / Ian Britton, FreeFoto.com

chimiques dans les processus de planification du développement;

- en collaboration avec l'OMS, une manifestation parallèle sur les incidents, accidents et situations d'urgence concernant les produits chimiques : nouvelles orientations et nouveaux outils des organisations internationales;
- en coopération avec la Société de toxicologie et de chimie de l'environnement (SETAC), une manifestation parallèle sur la gestion du cycle de vie appliquée aux produits chimiques.

Décision historique sur le mercure



A la session du Conseil d'administration qui s'est tenue en février de cette année, la plénière a accueilli par une explosion de joie la conclusion d'un accord menant à une décision historique sur le mercure.

Les délégués ont travaillé toute la nuit pour parvenir à un accord sur cette décision, qui établit un programme en vue de l'élaboration d'un instrument juridique et fixe des conditions précises

concernant l'exécution des activités intérimaires.

Les négociations sur l'instrument juridique débiteront en 2010 dans le but de parvenir à un accord avant la session du Conseil d'administration de 2013. Les travaux préparatoires commenceront en 2009 avec un groupe de travail à composition non limitée chargé d'étudier les priorités des négociations, le calendrier des travaux et la structure du Comité de négociation intergouvernemental. La décision prévoit de façon précise les dispositions devant figurer dans l'instrument juridique ainsi qu'une série de questions à soumettre à l'examen du Comité.

Les activités intérimaires constituent un élément primordial de la décision, les gouvernements désirant garantir que les négociations n'interrompent pas les efforts visant à réduire les émissions de mercure. La décision demande que les travaux coordonnés par le Partenariat mondial sur le mercure du PNUE se poursuivent et qu'ils soient approfondis dans un certain nombre de domaines.

Autres questions importantes relatives aux substances chimiques examinées par le Conseil d'administration

Outre la question du mercure, les discussions sur les substances chimiques au sein du Conseil d'administration ont porté sur d'autres questions présentant un intérêt majeur. La réunion a examiné les progrès accomplis à ce jour dans le cadre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et a demandé au PNUE de poursuivre le renforcement du processus et de jouer un rôle de premier plan dans l'aide à la mise en œuvre de l'Approche stratégique. Les gouvernements et les organisations ont été priés de continuer à contribuer financièrement et en nature à la mise en œuvre de l'Approche stratégique par le biais de différentes approches. Le Conseil d'administration a également adopté une décision sur le plomb et le cadmium, qui reconnaît les problèmes

particuliers que posent ces substances dans les pays en développement et à économie en transition. Les efforts continus fournis par les gouvernements et autres intéressés en vue de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement tout au long du cycle de vie ont été salués et le PNUE a été prié de faciliter la réalisation de ces travaux en fonction des demandes faites en ce sens et des fonds disponibles. Le PNUE a aussi été prié de poursuivre ses efforts en vue de combler les lacunes mises en évidence par les études scientifiques en matière de données et d'informations, et un appel à informations a été lancé afin de rassembler des renseignements supplémentaires. Les rapports scientifiques seront achevés et transmis au Conseil d'administration en février 2011.

Facteurs d'émission de dioxines provenant de la combustion à ciel ouvert de déchets

Le projet mené par le PNUE avec la Chine, le Mexique, la Suède et les Etats-Unis d'Amérique a permis de recueillir les premières données de terrain concernant les dioxines et furanes issus de la combustion à ciel ouvert de déchets dans les pays en développement. Les facteurs d'émission dans l'air obtenus à partir d'échantillons prélevés sur le terrain en Chine et au Mexique atteignent jusqu'à deux ordres de grandeur et figurent parmi les valeurs les plus élevées pour les sources connues. Les résultats n'ont pas montré que la composition des déchets a une incidence importante sur les facteurs d'émission. La qualité de la combustion semble être plus importante à cet égard. D'autres facteurs n'ont pas encore pu être identifiés.

Partenariats sur le mercure – un cadre pour les activités provisoires



Le Groupe consultatif du Partenariat mondial sur le mercure du PNUE a tenu sa première réunion à Genève, au début du mois d'avril. Les résultats positifs de la session du Conseil d'administration, en particulier l'éloge qui a été fait du Partenariat pour son succès et son message clair, demandant que les activités provisoires soient renforcées durant le processus de négociation, ont encouragé le groupe à s'engager de manière plus poussée.

Les discussions ont compris l'examen des moyens d'encourager le travail des domaines de partenariat, de renforcer les connexions entre les domaines de partenariat connexes, et la façon dont le travail du Partenariat pourrait influencer les discussions menées par le comité intergouvernemental de négociation. La nécessité de s'assurer que les objectifs des domaines de partenariat sont à la fois ambitieux et réalisables a été reconnue, et le besoin d'augmenter les ressources pour tous les domaines de partenariat a été examiné. Lors de sa réunion, le Groupe consultatif a aussi accueilli favorablement l'offre faite par le Groupe de travail sur «un taux zéro de mercure» de faire office, à titre provisoire, de chef de file pour les questions de stockage, et l'acceptation du Conseil de défense des ressources naturelles de faire office de co-chef de file dans le domaine de partenariat relatif à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. La prochaine réunion du Groupe consultatif du Partenariat aura lieu en septembre 2010.

Convention de Stockholm – COP-4

La quatrième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm se déroulera du 4 au 8 mai 2009 à Genève. La réunion comportera un segment de haut niveau qui se tiendra les 7 et 8 mai sur le thème "relever les défis d'un avenir exempt de POPs". La Conférence des Parties examinera les amendements proposés par les Parties et recommandés par le Comité d'étude des polluants organiques persistants en vue d'inscrire neuf nouvelles substances chimiques aux Annexes A, B ou C. D'autres questions seront soumises à la Conférence des Parties pour décision, notamment: le plan de travail pour promouvoir des alternatives au DDT dans la lutte anti-vectorielle, la proposition visant à établir un club pour l'élimination des PCBs, l'évaluation de l'efficacité de la Convention, l'assistance financière et technique et le non-respect des dispositions de la Convention. La Conférence des Parties exa-

minera également la possibilité d'adopter une décision concernant le renforcement de la coopération et de la coordination entre les conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm. Les Conférences des Parties à ces trois conventions ont déjà adopté une décision à cet effet. Cela permettrait de créer des synergies en faveur d'une coopération programmatique, de l'établissement de services administratifs communs aux secrétariats des trois conventions et de l'organisation des réunions extraordinaires des Conférences des Parties en coordination avec la session extraordinaire du Conseil d'administration et le Forum ministériel mondial sur l'environnement du PNUE de 2010.



Photo / Ian Britton, FreeFoto.com

Convention de Bâle et les e-déchets

La Convention de Bâle s'est à bien des égards concentrée sur le problème des déchets d'équipements électriques et électroniques (e-déchets), depuis 2002. L'une des plus grandes réussites de la Convention de Bâle concerne l'Initiative pour un partenariat sur les téléphones portables et les documents d'orientation établis par le groupe de travail sur les téléphones portables, qui ont été adoptés à la neuvième Conférence des Parties à la Convention (COP-9), en 2008. En 2006, le thème de la huitième Conférence des Parties à la Convention (COP-8) a été celui de la gestion écologiquement rationnelle des déchets d'équipements électroniques, dans le cadre du « Forum mondial sur les e-déchets », à l'issue duquel a été adoptée la « Déclaration de Nairobi sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets d'équipements électriques et électroniques ». La Déclaration de Nairobi souligne le fait que la Convention de Bâle fournit un cadre

efficace pour développer des partenariats stratégiques afin de continuer d'examiner et d'échanger des points de vue et des données d'expérience, dans le but de continuer d'améliorer la gestion écologiquement rationnelle des e-déchets partout dans le monde.

Le secrétariat de la Convention de Bâle et ses bureaux régionaux vont mettre en œuvre d'autres projets relatifs aux e-déchets, dont le projet e-déchets en Afrique, appuyé par la Communauté européenne. D'autre part, le secrétariat de la Convention de Bâle est en train d'élaborer des directives techniques concernant les e-déchets. Enfin, le secrétariat de la Convention de Bâle a mis en place un Partenariat pour une action sur les équipements informatiques, et travaille en collaboration avec des parties prenantes de différents secteurs.

Le PNUE lance le premier cycle des études mondiales de comparaison des laboratoires de mesure des POPs

Tout au long de l'année 2009, le service Substances chimiques invitera les laboratoires de pays développés et en développement (notamment de pays à économie en transition) à participer au premier cycle des études de comparaison inter-laboratoires organisé par le PNUE. Les polluants organiques persistants de l'étude comprennent les POP initiaux (pesticides et PCB) et POP apparentées aux dioxines (PCDD, PCDF et certains PCB). Les matrices peuvent être choisies à partir de solutions standard, sédiments, poissons, lait maternel, et cendres volantes. Pour obtenir de plus amples informations et pour s'inscrire, veuillez consulter le site www.chem.unep.ch/Pops/GMP/default.htm

Lancement de projets sur le stockage et la gestion des déchets contenant du mercure

Le gouvernement norvégien finance deux projets sur le mercure portant sur les méthodes écologiquement rationnelles de stockage du mercure et de gestion des déchets contenant du mercure. Les deux projets sont exécutés par le service Substances chimiques du PNUE et ont démarré par des ateliers qui se sont tenus le 4 mars et le 6 mars 2009 à Bangkok (Thaïlande) et à Siem Reap (Cambodge) respectivement. L'atelier concernant le projet sur le stockage du mercure a été dirigé de concert avec le Groupe de travail "zéro mercure" comme suite à la décision 24/3 du Conseil d'administration du PNUE qui énonce parmi les priorités fixées celle de réduire l'offre de mercure et de trouver des solutions pour le stockage écologiquement rationnel de cette substance, sachant qu'il est impossible de détruire le mercure et qu'il faut donc le stocker afin de prévenir sa réintroduction sur le marché mondial. Les méthodes de gestion possibles comprennent le stockage en installation ou entrepôt de surface pratiqué aux Etats-Unis et le stockage souterrain dans les mines de sel privilégié par l'Union européenne. Les participants de 19 pays asiatiques ont convenu d'analyser les options disponibles de façon à fournir une base à la prise de décisions par leur pays.

De plus amples informations sont disponibles sur le site www.chem.unep.ch/mercury/storage/main_page.htm.

Le projet sur la gestion des déchets inclut cinq pays – le Burkina Faso, le Cambodge, le Chili, le Pakistan et les Philippines – et vise à accroître la capacité technique en matière d'évaluation, de gestion et de réduction des risques posés par les déchets contenant du mercure. Le projet prévoit l'élaboration de directives à l'intention de secteurs particuliers ainsi que l'analyse du mercure total et organique dans un certain nombre de matrices humaines et environnementales. De plus amples informations sont disponibles sur le site [www.chem.unep.ch/mercury/Sector-Specific-Information/Waste_management\(1\).htm](http://www.chem.unep.ch/mercury/Sector-Specific-Information/Waste_management(1).htm)



Photo: K&S Entsorgung GmbH, Kassel, Allemagne

Stockage souterrain de substances dangereuses/installation d'élimination des déchets utilisant les formations géologiques (roches salines)

Per Menzony Bakken, Chef du Service
Substances chimiques, DTIE, PNUE
Maison internationale de l'environnement
11-13, chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine
Geneva, Switzerland.

VISITEZ NOTRE SITE WEB
WWW.CHEM.UNEP.CH

Téléphone: (+41 22) 917 81 92
Fax: (+41 22) 797 34 60
Courriel: www.chem.unep.ch/chemicals/contacts

PNUE Service Substances chimiques est une unité de la Division
Technologie, Industrie et Economie du PNUE.

Une liste de publications est disponible chez PNUE
Service Substances chimiques et à l'adresse (www.chem.unep.ch).
Les documents sont gratuits.

*Le Bulletin d'informations du PNUE Substances chimiques est publié
périodiquement afin de donner aux lecteurs dans le monde une mise à
jour des activités et de promouvoir la gestion écologique rationnelle des
substances chimiques et d'ainsi contribuer à la protection de la santé
publique et de l'environnement.*

*Le PNUE soutien le développement durable en catalysant les actions
globales vitales et en bâtissant les capacités nationales vers une gestion
écologique rationnelle des substances chimiques à travers l'échange
d'informations, la formation et la constitution de capacité.*

*Veuillez adresser toutes demandes de renseignements et correspondances
au Directeur, PNUE Substances chimiques.*

*Les reproductions de matériels sont autorisées, mais avec mentions de
PNUE Substances chimiques.*

L'Afrique se prépare pour des négociations sur les produits chimiques

Répondant à plusieurs demandes, le Service Substances chimiques du PNUE a organisé un atelier régional du Réseau d'Echange d'Informations sur les produits Chimiques (REIC), afin d'aider les pays à se préparer pour réunions et discussions internationales sur les produits chimiques. L'atelier a bénéficié du soutien financier du Gouvernement Norvégien, organisé en collaboration avec le Secrétariat de la Convention de Stockholm, il a été accueilli par le Gouvernement togolais et s'est tenu du 31 mars au 3 avril 2009, à Lomé. Il a réuni les personnes ressources impliquées dans la mise en œuvre des accords relatifs aux substances chimiques ainsi que les administrateurs du réseau de 15 pays africains qui utilisent le REIC pour collecter et disséminer des informations sur les produits chimiques aux

fins de la mise en œuvre des obligations pertinentes prévues dans les accords multilatéraux sur l'environnement. Cette réunion a été l'occasion d'échanges d'expériences sur la collecte et la dissémination des informations sur les produits chimiques pour leur gestion rationnelle, plus particulièrement ceux des produits chimiques faisant l'objet de mesures internationales. Les participants ont examiné des questions d'intérêt commun pour la région, ainsi que des mesures de suivi visant à mieux préparer les pays pour une participation efficiente aux réunions internationales comme la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques ou les négociations de traités.

Mise à jour sur les activités en matière d'intégration

L'intégration de la gestion rationnelle des produits chimiques dans les processus nationaux de planification du développement des pays en développement et des pays à économie en transition a été reconnue comme prioritaire dans le cadre de SAICM. Afin de soutenir ce domaine prioritaire, le PNUD et le PNUE ont lancé une Initiative de partenariat pour l'intégration de la gestion rationnelle des produits chimiques dans les processus de planification du développement. Le partenariat existe actuellement dans quatre pays (Zambie, Ouganda, ex-République yougoslave de Macédoine et Cambodge), et il sera établi très prochainement dans six

autres pays (Equateur, Belize, Honduras, Libéria, Mauritanie et Bélarus). Dans le cadre de ce partenariat et grâce au soutien apporté par la Norvège, des ateliers régionaux ont été organisés pour faciliter la compréhension entre les fonctionnaires responsables de la planification du développement et les fonctionnaires responsables de la gestion des produits chimiques en Ouganda (septembre 2008), au Cambodge (décembre 2008), en ex-République yougoslave de Macédoine (février 2009) et au Belize (mars 2009). Les résultats des quatre ateliers régionaux seront incorporés dans un document d'information qui sera transmis à ICCM-2.

Le Service Substances chimiques dans le nouveau site web du PNUE

www.unep.org est le principal portail web de l'ONU fournissant des informations sur l'environnement. Le PNUE a remanié cette source essentielle d'informations pour qu'elle coïncide avec ses six domaines d'intervention prioritaires. Le résultat est une interface intuitive qui permet aux utilisateurs de trouver les informations qu'ils recherchent concernant ces domaines prioritaires transversaux. Le Service Substances chimiques du PNUE apporte une contribution importante au domaine prioritaire des déchets dangereux et des substances nocives. Nous vous invitons à consulter le nouveau site web du PNUE: www.unep.org

Le CIEN – Une aide à la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement

Grâce à son réseau d'échange d'informations sur les produits chimiques (CIEN), le PNUE aide les pays à accéder et compiler les données concernant les produits chimiques et facilite l'échange d'informations. Le réseau d'échange inclut les substances chimiques qu'il est proposé d'inscrire à la Convention de Stockholm. Ces données nationales peuvent également être utilisées lors de l'élaboration des descriptifs des risques et des évaluations de la gestion des risques par le Comité d'étude des polluants organiques persistants. En 2008 et 2009, le CIEN a entrepris un certain nombre d'activités au Kenya, à Djibouti, au Cambodge, aux Philippines et au Ghana. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : <http://www.estis.net/communities/cien>

Informations sur les produits chimiques contenus dans les articles et les produits

L'atelier informel sur les besoins d'information des parties prenantes concernant les produits chimiques contenus dans les articles et les produits s'est tenu du 9 au 12 février 2009 à Genève (Suisse) pour entamer des discussions au niveau international sur la mise en œuvre de l'objectif 15b) de la Stratégie politique globale de SAICM. L'atelier a recommandé qu'ICCM-2 établisse un groupe de travail chargé d'élaborer une proposition qui «réponde aux besoins d'informations sur les produits chimiques contenus dans les articles et les produits dans la chaîne d'approvisionnement et tout au long de leur cycle de vie».